



Arianne améliore son procédé métallurgique

Les derniers essais montrent le potentiel d'améliorer le CAPEX et l'OPEX du projet

DAN: TSX-V (Canada)
JE9N: FSE (Germany)
DRRSF: OTC (USA)

SAGUENAY, QC, le 6 juill. 2020 /CNW Telbec/ - **Arianne Phosphate (la « Société » ou « Arianne »)** (TSXV: DAN) (FRANCFORT: JE9N) (OTCBB: DRRSF), une société en stade de développement du projet de mine de phosphate du Lac à Paul, dans la région du Saguenay--Lac-Saint-Jean, au Québec, est heureuse d'annoncer qu'elle a reçu des résultats favorables d'essais métallurgiques qui ont été effectués aux installations de COREM à Québec au Canada.

Lors d'essais effectués plus tôt cette année dont Arianne vient de recevoir le rapport, ont démontrés les avantages de l'utilisation d'un agent collecteur différent provenant de NordChem, une entreprise canadienne qui fournit des produits et réactifs sur mesure pour l'industrie minière. Les résultats récemment reçus de ces tests ont démontré qu'Arianne pouvait produire un concentré de phosphate contenant en moyenne 40,25% P₂O₅ avec des récupérations variantes entre 91,1% et 93,2%. Combiné à la rapidité avec laquelle ce collecteur agit et le retrait de certains autres agents cela permettrait de réaliser des économies de coûts dans la production de notre concentré de grande pureté.

« Arianne continue d'améliorer son projet de phosphate du Lac à Paul », a déclaré Jean-Sébastien, chef des opérations de la société. « En nous associant à des groupes tels que COREM et NordChem, nous sommes toujours à la recherche de moyens d'améliorer notre projet. Actuellement, Arianne devrait déjà figurer parmi les producteurs de concentrés de phosphate de haute pureté les moins chers et, en apportant ce changement à notre procédé, nous pourrions réduire davantage ce coût. » De plus, le Conseil national de recherches du Canada a fourni une aide financière pour les travaux associés à ces tests dans le cadre de son programme d'aide à la recherche industrielle (PARI).

Enfin, Arianne souhaite également annoncer l'octroi de 400 000 options à certains administrateurs et membres de la haute direction. Chacune des options permet à son titulaire d'acheter une action ordinaire de la Société d'ici le 6 juillet 2030 au prix de 0.21 \$ l'action, soit le cours de clôture des actions de la Société à la séance précédant la date de l'octroi. Les options sont soumises à une période d'acquisition d'un an, conformément au régime et à la politique et sont assujetties à l'approbation réglementaire. La décision du conseil d'administration d'octroyer des options à la direction et aux employés d'Arianne a été fait en reconnaissance des réductions substantielles des salaires en espèces mise en place en avril 2020 en réponse à la crise de Covid-19, un effort qui restera en place dans un avenir prévisible.

Une erreur s'est produite lors de la diffusion du communiqué de presse du 30 juin 2020, on y lisait que la Société émettra à Mercury 28 942 259 bons de souscription. Ce chiffre aurait dû être 26 780 000 bons de souscription.

Personne qualifiée

Jean-Sébastien David, géo., personne qualifiée NI 43-101, a approuvé ce communiqué. M. David

est également le chef des opérations.

À propos d'Arianne Phosphate

Arianne Phosphate (« Arianne Phosphate inc. ») (www.arianne-inc.com) met en valeur les gisements de phosphate du projet Lac à Paul, à environ 200 km dans le nord de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean au Québec (Canada). Ces gisements produiront un concentré d'apatite ignée de grande qualité titrant 39 % P₂O₅ (étude de faisabilité publiée en 2013) et contenant peu ou pas de contaminants. La Société compte 123 198348 actions en circulation.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Suivez-nous sur :

Facebook : <https://www.facebook.com/ariannephosphate>

Twitter : http://twitter.com/arianne_dan

YouTube : <http://www.youtube.com/user/ArianneResources>

Flickr : <http://www.flickr.com/photos/arianneresources>

Resource Investing News : <http://resourceinvestingnews.com/?s=Arianne>

Mise en garde concernant les informations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » et des « informations prospectives » au sens de la réglementation des valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis (ci-après appelés collectivement les « informations prospectives »).
L'information prospective inclut, notamment, les attentes sur la production et la qualité du concentré d'apatite du projet Lac à Paul. Il est souvent, mais pas toujours, possible de déterminer les renseignements prospectifs par l'usage de mots comme « planifie », « s'attend », « devrait », « budget », « prévu », « estimation », « prévision », « a l'intention de », « escompte » ou « croit », ou leur négatif, ou des variantes de ces mots et expressions ou déclarations selon lesquels des interventions, des événements et des résultats « peuvent », « pourraient », « devraient » ou « seront » prises, se produiront ou pourront être réalisés. L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la Société sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de telles informations prospectives. Ces risques comprennent, mais sans s'y limiter : la volatilité du cours des actions; les fluctuations des prix des matières premières; l'origine et les coûts des sources d'énergie; les estimations des coûts en capital initial et de renouvellement; les estimations des coûts de main-d'œuvre et des coûts d'opération; les marchés mondiaux et les conditions économiques générales; les risques associés à l'exploration, au développement et à l'exploitation de gisements miniers; les estimations des ressources et des réserves minières; les risques associés à des risques non assurables survenant en cours d'exploration, de développement et de production; les risques liés aux variations des taux de change; les risques environnementaux; la concurrence à laquelle fait face la Société à l'égard de l'embauche du personnel expérimenté; l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités minières, de transformation, de développement et d'exploration; les risques associés à des changements à la réglementation de l'exploitation minière régissant la Société; la finalisation du processus d'évaluation environnementale; les risques liés aux retards réglementaires et d'obtention de permis; les risques liés aux conflits d'intérêts potentiels; la dépendance envers le personnel clé; les risques de financement, de capitalisation et de liquidité incluant les risques que le financement nécessaire pour continuer les activités d'exploration et de développement du projet Lac à Paul ne soit pas disponible ou disponible à des conditions acceptables; le

risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; le risque de litiges. L'information prospective est fondée sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction au moment où ces déclarations sont faites, y compris, mais sans s'y limiter, la poursuite des activités d'exploration, aucun changement défavorable important des prix des matières premières, à la réalisation des plans d'exploration et des plans de développement conformément aux attentes, l'obtention des approbations réglementaires requise, et les autres hypothèses et facteurs énoncés dans la présente. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux contenus dans les informations prospectives, il pourrait y avoir d'autres facteurs qui font en sorte que les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus. Il ne peut y avoir aucune assurance que ces informations prospectives se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces informations prospectives. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à l'information prospective. Les informations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse et la Société ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

SOURCE Arianne Phosphate Inc.

Consultez le contenu original pour télécharger le multimédia :
<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/July2020/06/c4158.html>

%SEDAR: 00003556F

Renseignements : Source : Jean-Sébastien David, chef des opérations, Tél. : 418-549-7316, j.s.david@arianne-inc.com; Info : Brian Ostroff, chef de la direction, Tél. : 514-908-4202, brian.ostroff@arianne-inc.com

CO: Arianne Phosphate Inc.

CNW 08:00e 06-JUL-20